

Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables SPASER 2024-2025

Schéma de Promotion des Achats Socialement et Écologiquement Responsables

L'obligation d'établir un SPASER est soumise aux collectivités territoriales lorsque le montant annuel total des achats est supérieur à 50 millions d'euros HT (article D.2111-3 du CCP).

Dans ce cadre réglementaire, le Département de la Manche entend être exemplaire pour ses achats publics afin de développer d'autres pratiques de consommation, d'intégrer des ressources écologiquement et socialement responsables, valoriser les entreprises qui s'engagent volontairement sur le plan environnemental et social et, de contribuer au développement d'une économie circulaire, sociale et solidaire.

5 AXES → 10 PROGRAMMES

1



UNE COMMANDE PUBLIQUE SOCIALE ET SOLIDAIRE

- 2.1 Développer des critères d'achat luttant contre le dérèglement climatique et qui sont respectueux des ressources naturelles
- 2.2 Favoriser une alimentation saine, durable et locale
- 2.3 Prévenir la production de déchets, leur gestion et recyclage
- 2.4 Intégrer l'éco-responsabilité dans la conception et l'exécution des marchés publics

- 1.1 Faciliter l'accès des opérateurs économiques aux dispositifs de clauses sociales
- 1.2 Accroître la mise en œuvre des clauses sociales
- 1.3 Soutenir l'économie sociale et solidaire

2

UNE COMMANDE PUBLIQUE ÉCO-RESPONSABLE



- 3.1 Permettre aux opérateurs économiques de proposer des actions favorisant la promotion de l'égalité femmes/hommes et luttant contre toutes formes de discriminations

3



UNE COMMANDE PUBLIQUE NON DISCRIMINANTE

- 4.1 Faire des TPE/PME les principaux bénéficiaires de l'achat public manchois

UNE COMMANDE PUBLIQUE ACCESSIBLE



4

5



UNE COMMANDE PUBLIQUE PERFORMANTE ET INNOVANTE

- 5.1 Identifier le potentiel d'innovation au sein de l'achat public local et inciter les prescripteurs du Département de la Manche à étudier cette question lors du processus de définition du besoin



SPASER

Etat des lieux 2024

1



UNE COMMANDE PUBLIQUE SOCIALE ET SOLIDAIRE



Fin 2025, atteindre 30% de considérations sociales

> 2024 : 12 %

> 2023 : 9 %



Accroître les heures d'insertion

> 2024 : 17 223 heures

> 2023 : 4 100 heures



Pérenniser en matière d'insertion professionnelle des publics en difficultés

> 2024 : 420 parcours d'insertion
140 sorties positives vers l'emploi

2



UNE COMMANDE PUBLIQUE ÉCO-RESPONSABLE



Fin 2025, atteindre 100% de considération environnementale

> 2024 : 37 %

> 2023 : 24 %

3



UNE COMMANDE PUBLIQUE NON DISCRIMINANTE



Avoir entamé des démarches pour être labélisé (labels égalité et diversité)

> Faisabilité des démarches en cours



Encourager les acteurs économiques à développer la promotion de l'égalité et de la non-discrimination

> Questionnaire en cours de développement

4



UNE COMMANDE PUBLIQUE ACCESSIBLE



Pérenniser le taux de 70% d'achats public manchois aux bénéfices des TPE/PME

> 2024 : 84 %

> 2023 : 74 %



Marchés attribués à un opérateur économique normand

> 2024 : 77 %

Soit 36 245 000 €

> 2023 : 74 %



Marchés attribués à un opérateur économique manchois

> 2024 : 60 %

Soit 29 200 000 €

> 2023 : 54 %



Maintenir un délai de paiement inférieur à 30 jours

> 2024 : 30 jours

5



UNE COMMANDE PUBLIQUE PERFORMANTE ET INNOVANTE



Lancer et mettre en œuvre davantage de marchés innovants

> 2024 : 0 marché identifié

2023 : 4 marchés identifiés

**SPASER suivi annuellement
par 59 indicateurs**